

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions ont lieu du 1er au 30 juin.

Le dossier d'inscription est à retirer au Conservatoire ou sur le site de la ville : www.ville-wattrelos.fr et à rendre avant le 30 juin, accompagné de :

- une photographie d'identité,
- une copie de l'attestation de responsabilité civile,
- un certificat médical (obligatoire pour la danse)
- le numéro d'allocataire CAF ou l'avis d'imposition de l'année en cours (pour les Wattrelosiens).

Quand se déroulent les cours ?

Les horaires des cours et le nom des professeurs des élèves sont affichés au Conservatoire la dernière semaine d'août. La reprise des cours se fait début septembre. Les cours ont lieu au Centre Socio-Educatif, rue Gustave Delory, le soir à partir de 17 h ou le mercredi matin ou après-midi selon le niveau de l'élève et les places disponibles.

Faut-il une tenue particulière pour la danse ?

Un legging et un tee-shirt (tenue décontractée) suffisent pour les premiers cours...

Quels sont les tarifs ?

Pour les Wattrelosiens, le tarif varie en fonction du coefficient familial (CAF) et il est de 60 € par an maximum pour l'éveil et l'initiation à la danse ou initiation à la musique (90 € pour les 2).

Pour les extérieurs, le tarif forfaitaire est de 166 € par an pour l'éveil et l'initiation à la danse ou l'initiation à la musique (232 € pour les 2).

> A régler avant le 30 novembre (possibilité de payer 50 % en octobre et le reste en novembre).

JOUER CHANTER DANSER

pour les
4 - 7 ans

Inscriptions
du 1^{er} au 30 juin



CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT COMMUNAL
Rue Denis Pollet, 59150 Wattrelos
Tél. : 03 20 81 65 49
ecole.musique@ville-wattrelos.fr

Eveil et Initiation à la DANSE à partir de 4 ans

L'éveil et l'initiation à la danse favorisent chez l'enfant la faculté de se déplacer dans l'espace en découvrant les bases de la danse (placement, locomotion, équilibre, chute, saut...) de façon ludique.

Les élèves de cette tranche d'âge abordent les grands principes de base lors d'un cours de 45 mn :

- L'éveil et le développement corporel moteur (prise de conscience du corps : squelette, muscles, respiration...)
- L'éveil et le développement sensoriel et perceptif (jeux avec des matières et des objets, exercices favorisant la perception auditive : grave, aigu, rythme, découvrir différents style de musique)
- La connaissance d'éléments de langage chorégraphique (apprendre à se repérer dans l'espace, comprendre la spécificité d'un mouvement : brusque, léger, ample....)
- L'épanouissement à travers la créativité (à partir de consignes données, donner libre cours à son imagination)
- Savoir se situer et exister dans un groupe (respecter, écouter, échanger avec les autres...)
- Apprendre à se relaxer

L'enfant est dans l'action, il intègre les apprentissages grâce au phénomène de groupe : il est motivé par la découverte, l'expérimentation et le désir d'apprendre.

Pour accéder aux cours de danse, un certificat médical est obligatoire chaque année.

Un spectacle de fin d'année permet aux parents d'apprécier les progrès de leur(s) enfant(s).

Eveil et Initiation à la MUSIQUE à partir de 5 ans

Ces ateliers hebdomadaires développent l'écoute, le rythme et la curiosité musicale au travers de jeux musicaux et collectifs.

C'est un éveil au monde sonore, une sensibilisation artistique.



Les ateliers d'éveil et d'initiation à la musique ont pour but de faire découvrir aux enfants lors d'un cours de 45 mn :

- Les différents sons de la voix
- Les objets et les instruments de musique
- La connaissance des différents styles de musique
- L'apaisement par la musique
- Le développement de la communication

L'enfant pourra ainsi développer ses propres goûts musicaux et ces séances l'aideront à 7 ans à faire le choix d'un instrument pour la poursuite de l'apprentissage...

Vous pouvez très largement participer à ces découvertes musicales à la maison en leur faisant écouter des musiques différentes, en leur chantant des chansons même si vous chantez faux, aucune importance ! Et en mettant à disposition des instruments de musique.

